

Elaboration du PLUi Paris Terres d'Envol – Phase diagnostic/PADD

Compte-rendu atelier « Cadre de vie et mobilités »

Atelier du 24 mai 2022 à Aulnay-sous-Bois

1/ Informations pratiques

Le deuxième atelier a eu lieu le mardi 24 mai 2022 de 18h à 20h dans la salle Chanteloup à Aulnay-sous-Bois. L'atelier s'adressait au grand public (habitants, usagers, acteurs...) du territoire.

Il a réuni 13 participants.

L'atelier visait plusieurs objectifs :

- Présenter les premiers éléments de diagnostic pour les thématiques « Cadre de vie » et « Mobilités » du territoire
- Recueillir la vision des habitants, usagers de Paris Terres d'Envol sur les possibilités d'évolution du territoire dans les prochaines années en termes de cadre de vie et mobilités
- Discuter des priorités à donner pour l'évolution du territoire
- Réfléchir sur les premières orientations du PADD et formuler des propositions

Les intervenants :

- Isabelle Williame, Directrice générale adjointe en charge de l'aménagement, des mobilités et du développement durable (Paris Terres d'Envol)
- Pierre Tifagne, Chef de projet PLUi (Paris Terres d'Envol)
- Guillaume Perez, Chef de projet (Espace Ville)
- Marie-Liesse Poyeton, Consultante – Lola Martinez, Consultante (Rouge Vif)

2/ Déroulé

A. Temps collectif : introduction et présentation des premiers éléments de diagnostic

- Propos introductifs par Isabelle Williame, Directrice générale adjointe en charge de l'aménagement, des mobilités et du développement durable (Paris Terres d'Envol).
- Présentation du PLUi et de la démarche de concertation, présentation des éléments du diagnostic (Espace Ville et Rouge Vif)
- Présentation des modalités de l'atelier (Rouge Vif)

B. Temps d'atelier

Objectifs :

- Partager des atouts, des difficultés, mais également des opportunités et des perspectives
- Identifier des besoins et des attentes

Modalités :

- Réflexion en sous-groupes de 5 à 10 personnes
- 50 minutes de travail
- Un rapporteur est désigné à chaque table pour remplir la grille de contribution et pour se faire le porte-parole lors de la restitution



5 questions guidant l'atelier :

- Quelles sont les principales nuisances et où les situez-vous sur le territoire ?
- Quelle est votre perception de la densité et de l'occupation du sol sur le territoire ?
- Dans vos activités habituelles avez-vous le choix de votre mode de transport ?
- Trouvez-vous les transports en commun adaptés à la vie quotidienne des habitants, aux besoins des acteurs économiques ?
- Estimez-vous que l'espace consacré aux modes doux est suffisant et de qualité ?

3/ Restitution de l'atelier

QUESTION 1 : Quelles sont les principales nuisances et où les situez-vous sur le territoire ?

Plusieurs types de nuisances ont été recensées par les participants et sont liées aux différentes activités du territoire et/ou au cadre de vie des habitants :

- **Les nuisances sonores liées à l'activité aérienne et de transports** dans le secteur nord du territoire avec la présence des deux aéroports impliquant des besoins croissants en logistique et flux en tout genre pouvant être réduites par l'installation de différents équipements permettant d'atténuer le bruit ou par des contraintes imposées aux compagnies pour certain créneau horaire (exemple la nuit). Il est également mis en avant l'intérêt de pouvoir développer une coulée verte à l'échelle du territoire sur les différentes emprises à proximité des axes structurants, non pas dans une visée récréative mais afin de limiter le problème de nuisances des espaces par la présence d'espaces verts.
- **La pollution résultant de l'activité économique**, aérienne et axes de transports structurants, présente dans le nord comme dans le sud du territoire. Il est précisé la prise en main de ce sujet par les élus et l'intérêt de pouvoir s'y intéresser dans le cadre de l'étude environnementale qui sera menée pendant le temps de l'élaboration.
- **Les nuisances liées aux incivilités** tels que les pétards, les feux d'artifices provoquant un sentiment d'insécurité sont présentes sur l'ensemble du territoire. L'installation d'un dispositif de vidéoprotection dans certains espaces publics pourraient être une solution.
- **Les dépôts sauvages** sont une autre forme de nuisance, mise en avant par les habitants et présente sur l'ensemble du territoire. La verbalisation engagée et l'information dissuasive doit être renforcée afin d'atteindre les effets escomptés.
- **La présence de nuisibles** sur le territoire sous différentes formes (rats, punaises de lit et pigeons) relevant du cadre de vie et du bien-être des habitants avec des actions de

sensibilisation, prévention et accompagnement à mettre en œuvre par les services des communes, en relation étroite avec l'ARS, compétente sur le sujet.

QUESTION 2 : Quelle est votre perception de la densité et de l'occupation du sol sur le territoire ?

La densité est perçue comme trop dense dans certaines zones du territoire. Les participants s'interrogent sur cette notion dans la mesure où l'objectif du PLUi sera également de limiter l'artificialisation des sols. Ce sentiment de densité trop élevée est associé à la mauvaise répartition des espaces verts à l'échelle de l'EPT et **l'enjeu de pouvoir créer des trames vertes et bleues** permettant de relier les différents parcs entre eux, en favorisant la végétalisation des cœurs de ville et en incitant à l'installation des jardins partagés.

La présence d'espaces vert permet, selon les participants, de **rendre plus acceptable la densité** et d'apporter un **confort et un meilleur cadre de vie aux habitants** face aux enjeux du réchauffement climatique (îlots de fraîcheur). Plusieurs aménagements en termes de voiries, surface de trottoirs, création d'espace vert et exigence de végétalisation dans les nouvelles opérations sont à prévoir afin d'accompagner la densité.

Il est mis en avant l'opportunité de pouvoir utiliser différents entrepôts ou friches industrielles non utilisés à ce stade et afin de les réhabiliter en lieu de vie et espaces verts pour les habitants du territoire. **Un recensement de ces espaces, dans un premier temps, permettrait de définir les projets opportuns à développer en partenariat avec des associations locales.**

La mixité fonctionnelle est également un sujet évoqué par les habitants qui ont le sentiment d'un cloisonnement des composantes de la ville (habitat et commerce). Il est mis en avant le manque de commerces à proximité immédiate des habitations comme une végétalisation encore trop peu développée dans certains quartiers. Le quartier des Noues à Villepinte a été évoqué et est considéré comme un bon exemple en matière de mise en œuvre de mixité fonctionnelle dans un quartier.

QUESTION 3 : Dans vos activités habituelles avez-vous le choix de votre mode de transport ?

Les participants ont **le sentiment de bénéficier de plusieurs modes de transport différents** à l'échelle du territoire permis par un maillage du réseau de bus efficace même si plusieurs constats ont été remontés :

- La réduction de **l'offre de voitures électriques en libre-service** sur le territoire, situation non expliquée alors que ce service présentait un intérêt certain pour les habitants
- Le manque de **fiabilité du RER B** pouvant perturber les trajets domicile-travail des habitants. Les participants ont bien conscience que ses désagréments ne relèvent pas des compétences de l'EPT.
- Il est mis en avant l'opportunité de développer davantage de **bornes vélos en libre-service** à proximité des gares (exemple de la gare d'Aulnay ou l'intermodalité a été pensée) et à développer autour d'autres points stratégiques du territoire (centre, zone commerciale etc.) en cohérence avec le développement du schéma cyclable. Plusieurs communes ont été identifiées : Villepinte et Sevran.
- L'arrivée des **trottinettes** posent des questions de stationnement mais également de sécurité pour les différents usagers de la route nécessitant une sensibilisation et un vivre-ensemble entre les différents modes de déplacement à prendre en considération.
- Il est souligné l'opportunité de mobiliser davantage le canal de l'Ourcq à des fins logistiques voire de transports publics.

QUESTION 4 : Trouvez-vous les transports en commun adaptés à la vie quotidienne des habitants, aux besoins des acteurs économiques ?

Plusieurs remarques sont mises en avant :

- Le manque de stationnement vélo à l'échelle du territoire, outre les bornes libres services, les participants font le constat d'équipements dédiés au stationnement vélo (arceaux, bornes, garages à vélo etc.) insuffisants et pas sécurisés, ce qui n'incite pas à la pratique.
- Il est suggéré l'opportunité de pouvoir bénéficier également de station de gonflage en complément de l'amélioration du stationnement vélo.
- La sensibilisation au covoiturage notamment dans le cadre des trajets domicile-travail pourrait être une initiative portée par le territoire afin de faire connaître et sensibiliser les habitants à cette démarche.
- La répartition de l'offre de taxi, ne permettant pas de répondre à la demande des habitants au quotidien, puisqu'elle se concentre principalement autour des aéroports et moins pour les usages des habitants pour des trajets autres.

QUESTION 5 : Estimez-vous que l'espace consacré aux modes doux est suffisant et de qualité ?

Les participants estiment que l'espace consacré aux modes doux est encore insuffisant à l'échelle du territoire pour plusieurs raisons :

- Les pistes cyclables ne sont pas continues et sécurisées engendrant pour le cycliste des coupures dans son itinéraire et un sentiment d'insécurité du fait de pistes cyclables non délimitées. Différents aménagements pourraient être prévus en cohérence avec l'élaboration d'un schéma cyclable permettant d'inciter les habitants du territoire à la pratique du vélo.
- Les déplacements PMR sont contraints et pas assez optimisés à l'échelle du territoire du fait d'aménagements non opérants (trottoirs pas assez larges, état dégradé, stationnement voiture envahissant). Les travaux d'aménagements doivent être pensés dans ce sens notamment dans le cadre des nouvelles opérations d'aménagement.
- Plusieurs coupures urbaines sont présentes sur le territoire en lien avec les infrastructures de transport nombreuses, provoquant des détours pour les usagers. Plusieurs passerelles existent déjà sur le territoire et pourraient être développées. Il est souligné l'intérêt de pouvoir bénéficier de passerelle extérieure végétalisée et moins souterraine, pour un meilleur confort de l'utilisateur.